



DECLARATION A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

30 juillet 2023

Les crises mondiales, les conflits et l'urgence climatique exacerbent les risques préexistants de traite et donnent lieu à de nouveaux risques, car les trafiquants capitalisent sur la détresse humaine, matérielle, sociale et économique des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Dans les contextes de déplacement interne, lorsque les familles et les communautés luttent pour répondre à leurs besoins fondamentaux, qu'elles ont des options limitées pour demander une protection, les filets de sécurité sociale sont perturbés et, l'Etat de droit est affaibli, la vulnérabilité à la traite augmente.

Le Cluster Global de Protection et ses AoR, et en particulier son équipe de travail sur la lutte contre la traite dirigée par le HCR et l'OIM, **appellent à davantage de soutien et d'allocation de ressources aux efforts de lutte contre la traite dans les situations d'urgence**, afin que nous puissions ensemble assurer une prévention et une protection systématiques et adéquates dans toute action humanitaire.

Des données récentes montrent des [lacunes](#) croissantes dans les réponses à la traite à l'échelle mondiale, et les acteurs humanitaires ont particulièrement du mal à faire face aux risques et aux besoins croissants dans les crises actuelles et émergentes. Des ressources insuffisantes pour des réponses proactives en matière de prévention, d'atténuation des risques et de protection pour lutter contre la traite et les abus connexes et les violations des droits de l'homme dans les contextes humanitaires conduisent à **des groupes entiers vulnérables à la traite et à l'exploitation au risque d'être laissés pour compte**.

Les données (juin 2023) du Cluster Global de Protection sur 32 opérations nationales révèlent que dans 68 % des opérations, la traite présente un risque moyen à très élevé – 28 % des opérations signalant que le risque est élevé ou très élevé. Les phénomènes associés sont également en augmentation. 76% des Clusters Protection signalent un risque élevé ou très élevé de violence basée sur le genre, 88% signalent un risque moyen à très élevé de mariage précoce et forcé. 96% signalent le recrutement forcé, y compris l'utilisation d'enfants par les parties au conflit¹.

Les femmes et les enfants restent la cible principale des trafiquants dans tous les contextes. Une étude récente commandée par l'équipe de travail anti-traite du Cluster Global de Protection a souligné que les personnes handicapées, les hommes et les garçons, et les personnes âgées figuraient parmi les personnes les plus souvent négligées en tant que victimes potentielles de la traite dans les contextes humanitaires. Les hommes et les garçons sont particulièrement vulnérables à certains types de traite tels que le recrutement d'enfants et le travail forcé. Le principe clé de la centralité de la protection exige que l'action humanitaire **ne laisse personne de côté**.

Nous devons agir de manière proactive pour prévenir la traite des êtres humains induite par la crise. Notre responsabilité est d'éviter que des personnes ne deviennent victimes de la traite.

¹ Global Protection Update, June 2023, available [here](#)

Tous les acteurs humanitaires sont appelés à intégrer la lutte contre la traite dans leur travail, à collecter des données sur les aspects pertinents, risques, vulnérabilités et facteurs de protection, et fournir des voies d'aiguillage vers des services inclusifs et sensibles à l'âge, au sexe et au handicap pour les personnes victimes de la traite et celles à risque. Les plans de gestion des urgences des acteurs étatiques et non étatiques en cas de conflits, de catastrophes et de pandémies doivent prévoir la prévention de la traite pour toutes les populations touchées. Ce n'est qu'en [travaillant ensemble et en mettant en place les ressources nécessaires](#) que nous pourrons **atteindre chaque victime et chaque personne à risque de traite** dans ces contextes les plus difficiles.

À propos de l'équipe de travail du GPC sur la lutte contre la traite

Le Cluster Global de Protection a créé l'équipe de travail sur la lutte contre la traite dans l'action humanitaire à la mi-2017 pour faire le point sur le travail de lutte contre la traite existant dans les crises ; rassembler les bonnes pratiques ; et élaborer des orientations sur la lutte contre la traite dans les interventions humanitaires dans les contextes de déplacement interne. L'objectif général de l'équipe de travail est d'informer la position du GPC sur les interventions de lutte contre la traite dans les réponses humanitaires (dans les contextes de non-réfugiés) et de fournir des recommandations sur la meilleure façon de les intégrer systématiquement dans les mécanismes de cluster existants. L'équipe de travail est codirigée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Les membres de l'équipe de travail comprennent InterAction, la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM), la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, Norwegian Church Aid, Save the Children, Caritas, le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ONU Femmes, le bureau du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes et les domaines de responsabilité (AoR) de la protection de l'enfance et de la violence basée sur le genre. L'adhésion est ouverte aux agences et organisations intéressées.

Pour plus d'informations, s'il vous plaît visitez: https://www.globalprotectioncluster.org/issues/anti_trafficking ou contactez les co-responsables, Liliana Sorrentino : sorrentl@unhcr.org or Zahra Atbi : fatbi@iom.int.